Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2016)

Heft: [2]: Numéro Thematique Aviation

Artikel: Intervention russe en Syrie : un incident russo-ture

Autor: Grand, Julien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781512

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Un bombardier Su-24 Fencer au décollage.

International

Intervention russe en Syrie - Un incident russo-turc

Maj EMG Julien Grand

Rédacteur adjoint, RMS+

a force aérienne russe se déploye le 30 septembre sur le théâtre syrien. Le 3 octobre déjà, la tension monte avec la Turquie lors de l'incursion d'un appareil russe dans l'espace aérien d'Ankara. La crise culmine le 24 novembre 2015, lorsque la force aérienne turque abat un appareil Su-24 russe, prétendument dans son espace aérien.

Contexte de l'engagement russe

Alors que la Russie intervient dans le conflit en soutien du président syrien Bachar al-Assad et cible principalement les zones où se trouvent les moudjahidines du Caucase, l'ennemi numéro pour Ankara demeure la faction kurde. De plus, la Turquie reste opposée au régime syrien d'Al-Assad qui lorgne volontiers sur le sandjak d'Alexandrette (province d'Hatay pour la Turquie où se sont déroulés par ailleurs la plupart des incidents avec la force aérienne russe). Nul doute que l'incursion de l'ours russe dans la région ne soit pas vue d'un très bon œil par le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan. De par son statut de membre de l'OTAN, la Turquie donne enfin une résonnance particulière à ces accrochages, les reliant indirectement à la crise ukrainienne et donnant, par la même occasion, l'opportunité à la Russie de tester la cohésion au sein de l'alliance atlantique. Il convient également de mentionner que l'espace aérien turc est enclavé entre la Russie et le théâtre d'opération syrien et que celui-ci représente le chemin le plus court pour Moscou dans le but d'assurer la logistique de son contingent.

Montée des tensions

Le 3 octobre, quatre jours après le début de l'engagement russe, un chasseur de type Su-30 viole l'espace aérien turc près de Yayladagi, village turc situé dans le sandjak d'Alexandrette. Le gouvernement russe reconnait la violation de frontière par son appareil, en précisant qu'il s'agissait d'une manœuvre d'évitement suite à un accrochage par un système de défense aérienne

au sol, doublée d'une erreur de navigation à cause de mauvaises conditions météorologiques. En tous les cas, le Kremlin joue la carte de l'apaisement et mentionne le fait qu'il ne faut y voir aucun complot de la part de la Russie. Le lendemain, un nouvel incident se produit entre un Mig-29 non identifié et deux F-16 turcs. La Russie maintient ne pas disposer de ce type d'appareil en Syrie (par contre le gouvernement syrien en dispose). Le 5 octobre, la Russie est mise en garde par l'OTAN. Une lutte de déclarations diplomatiques s'ouvre, dans les jours suivant, entre les présidents turc et russe. Le 16 octobre, un drone de fabrication russe est abattu par la Turquie sans que l'on sache qui en était l'utilisateur. Le 20 novembre, l'ambassadeur russe est convoqué par Ankara alors que son pays mène des opérations contre des villages turkmènes situés près de la frontière turque; là même où se trouvent des rebelles soutenus et armés par la Turquie. Le lendemain, le Su-24 russe est abattu par la chasse turque dans la région du Mont Turkmène, au Nord-ouest du théâtre d'opération, entre la Syrie et la Turquie.

La version turque1

Après l'incident, la Turquie livre bien entendu sa version des faits. Suite à un accord entre elle et la Russie, toutes les missions se déroulant à moins de quinze kilomètres de la frontière devaient lui être notifiées. Les deux appareils russes reçurent ainsi dix appels en cinq minutes de la part des deux F-16C turcs en patrouille dans la région. Ankara clame que le Su-24 a survolé son territoire durant 17 à 24 secondes, sur une distance située entre 2,13 et 2,52 km. Mais des incohérences sont apparues dans ces chiffres, la vitesse de l'appareil russe semblait basse lors de ce survol (soit environ 250 km/h), ce qui ne correspond que

¹ Pour une excellente vision des deux versions, il est possible de se reporter au site de la RTS qui livre de nombreuses informations intéressantes, notamment accompagnées de bonnes illustrations livrées en partie par les deux protagonistes: http://www.rts.ch/info/monde/7284432-incoherences-turques-et-russes-sur-l-avion-abattu-a-la-frontiere-syrienne.html

très peu à un profil de vol d'un avion de combat durant ce type d'engagement. Recey Tayyip Erdogan évoque de son côté, au plan juridique, le droit à la légitime défense de ses frontières pour justifier le tir de ses appareils de combat. Or il apparait que ce droit est difficilement justifiable, si l'on tient compte de la violation de frontière très courte et du profil de vol du Su-24 qui volait alors en direction de l'espace syrien. La procédure adoptée par la chasse turque ne correspond également que très peu aux standards d'interception définis au niveau international.

La version russe

Le Kremlin affirme, quant à lui, que son appareil n'a jamais violé la frontière turque et ajoute, cartes à l'appui, que son appareil ne s'en est jamais approché à moins d'un kilomètre. Le pilote russe Konstantin Mourakthine affirme qu'aucune sommation n'a été transmise par les Turcs aux deux appareils en vol et qu'aucun contact visuel n'a également eu lieu. Plusieurs analystes, notamment américains, ont toutefois confirmé les appels effectués par l'armée de l'air turque sur le canal militaire d'urgence 243 MHz; toutefois il semble que la radio R-862M qui équipe les Su-24 ne semble pas apte à surveiller cette fréquence. De là il n'y a qu'un pas pour prétendre que l'aviation turque a volontairement émis ces appels sur cette fréquence, sachant pertinemment que les aviateurs russes ne les entendraient pas. Selon les cartes présentées par la Russie, le profil de vol de l'appareil russe contourne la frontière turque et celui-ci est abattu dans l'espace aérien syrien. Or là également des incohérences semblent se faire jour puisque les cartes transmises par l'état-major russe semble ne se recouper que de manière imprécise avec les images radars livrées également par les Russes.3

Alors où se situe la vérité?

Qui dit la vérité? Celle-ci ne sera sûrement connue dans ses moindres détails que d'ici quelques années au mieux. Les incohérences dans les deux versions semblent toutefois tendre vers un scénario se situant à cheval des deux versions. Suite à l'interprétation des faits disponibles en source ouverte,4 il semble apparaitre que le Su-24 a effectivement violé la frontière turque, ne seraitce que pour quelques secondes et quelques kilomètres. Le manque d'instruction et d'expérience opérationnelle des pilotes russes, couplé à un système de navigation vétuste et imprécis⁵ ont certainement contribué à une navigation approximative de la part des Russes. Si les Turcs ont effectivement effectuées des sommations, il n'est pas sûr que les pilotes de Moscou aient disposés de la possibilité de les entendre. Était-ce conscient et volontaire de la part des Turcs? Impossible de le savoir mais en tous les cas la procédure d'interception choisie semble pour le moins avoir été menée à la limite de la légalité. Il est



³ Voir également: http://www.rts.ch/info/monde/7284432incoherences-turques-et-russes-sur-l-avion-abattu-a-la-frontieresyrienne.html



La présentation de l'incident, par les services de communication de l'étatmajor russe.

en effet difficile de parler de légitime défense pour une violation de territoire de 17 secondes par un appareil qui va s'éloignant de l'espace aérien turc. De quoi alimenter plus avant les théories du complot.

Vers une théorie du complot

En effet, depuis la récente tentative de putsch en Turquie, une rumeur navigue sur le web et dans les milieux autorisées. Non vérifiée, celle-ci doit être prise avec des pincettes et manipulée avec précaution. Elle articule toutefois un scénario qui pourrait s'avérer crédible. Cette rumeur place en effet aux commandes du F-16C turc ayant fait feu un pilote opposant au régime du sultan Recep Tayyip Erdogan et qui aurait d'ailleurs été arrêté et mis en détention lors des récents troubles. Celui-ci aurait sciemment provoqué cet incident pour attirer l'ire de Moscou sur le régime turc, affaiblissant ainsi grandement la position d'Erdogan, suffisamment pour favoriser sa chute. Si la procédure d'interception utilisée par les appareils turcs parle en faveur d'un tel complot, il semble par contre quasiment impossible qu'un simple pilote puisse faire feu selon son bon vouloir ou à tout le moins puisse rejoindre sa base comme si de rien n'était et continuer son service de vol pour n'être arrêté que quelques semaines plus tard. Aussi, bien que cette rumeur soit suffisamment intéressante pour être mentionnée, elle mériterait fortement d'être corroborée par un travail de recherche approfondie.

Depuis cet incident dans l'espace aérien syro-turc, les tensions ont été aplanies entre Erdogan et Poutine. Le premier a survécu au putsch mené à son encontre et semble être ressorti grandi de cet incident. Le second en a profité pour lui accorder son soutien et semble également être plus intouchable que jamais. Qui est donc le grand vainqueur de cette confrontation et est-ce là la fin des tensions entre la Russie et la Turquie sur le théâtre d'opérations syrien? En tous les cas tout un chacun semble avoir bien su tirer son épingle du jeu.

⁴ Il s'agit là d'une interprétation personnelle de l'auteur.

⁵ Le système de navigation par satellite GLONASS se base effectivement sur moins de satellites que le système occidental GPS et livre par conséquent des informations qualitativement inférieures.